



La Gazette
Castelgarnieraise

La Gazette N°6
Décembre 1998

LE MOT DU MAIRE

Cette année 1998 est passée très vite.

Des événements marquants :

- L'incendie de l'Auberge du Castel la veille de l'embauche de Christelle et Stéphane ; les travaux de réparation sont en cours.

- La tornade la nuit de notre foire de la St-Maurice qui a arraché le chapiteau et la majeure partie des stands ; elle fut tout de même très réussie. Bravo aux organisateurs et merci à tous les participants et notamment aux fabriquantes de broyés du Poitou et de galettes Fromagères.

- Le laboratoire de CHAPELLE-BÂTON non retenu. Notre projet sur l'observatoire des métiers de l'eau et de l'électricité se poursuit tout de même.

- Le Téléthon qui fut un très grand succès. Applaudissons les organisateurs, les Associations et tous les participants. Ce fut très dur pour certains cyclos

- Souhaitons une très heureuse retraite à notre ami Claude FILLONS.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour la nouvelle année 1999.

LELONG HUBERT

QUELQUES RAPPELS

Horaires d'ouverture de la Mairie.

LUNDI
MARDI
MERCREDI
VENDREDI



De 8 H à 12 H
et
de 13 H 30 mn à 17 H

La Mairie est fermée au public le jeudi.

Ramassage des ordures ménagères.

Le ramassage est effectué tous les vendredis après-midi sauf les jours fériés où il est généralement avancé à la veille.

Collecte du verre.

Deux containers sont installés Route de Saint Martin.

Dans la mesure du possible, il est demandé à chacun de mettre les verres dans les containers plutôt que de les disposer dans des sacs ou cartons.

Assainissement.

Il est interdit de vider friteuses, restes de nourriture et tous déchets dans les bouches d'égout. Le respect de cette consigne évitera la plupart des problèmes d'odeurs provoqués par l'ouverture des bouches inodores.

Divagation des chiens.

Poubelles éventrées, excréments sur les trottoirs et les pelouses ne donnent pas la meilleure image de notre bourg. Surveillez vos animaux domestiques.

D'autre part, tout animal perdu doit être signalé à la Mairie dans les meilleurs délais.

SOMMAIRE

ACTIVITE MUNICIPALE

Pages 2 à 6

<i>Finances</i>	<i>page 3</i>
<i>Subventions</i>	<i>page 4</i>
<i>Logements</i>	<i>page 4</i>
<i>Voirie Rurale</i>	<i>page 4</i>
<i>Travaux</i>	<i>page 5</i>
<i>Assainissement</i>	<i>page 5</i>
<i>Parcelles communales</i>	<i>page 5</i>
<i>Matériel</i>	<i>page 5</i>
<i>Contrats de maintenance</i>	<i>page 6</i>
<i>Ecoles</i>	<i>page 6</i>

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Pages 7 et 8

<i>Projet 4 E</i>	<i>page 7</i>
<i>Déchetterie</i>	<i>page 8</i>

INFORMATIONS ECONOMIQUES ET SOCIALES

Pages 9 et 10

<i>La carte VITALE</i>	<i>page 9</i>
<i>Dossier Retraite</i>	<i>page 9</i>
<i>L'EURO</i>	<i>page 9</i>
<i>La redevance TV</i>	<i>page 10</i>
<i>L'ADMR</i>	<i>page 10</i>
<i>L'Assistance sociale</i>	<i>page 10</i>
<i>Le Recensement</i>	<i>page 10</i>

ECOLE - VIE SCOLAIRE

Page 11

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Pages 12 à 19

<i>Comptes-rendus des différentes associations</i>	<i>Pages 12 à 18</i>
<i>Calendrier des fêtes année 1999</i>	<i>Page 19</i>

ETAT CIVIL

Page 20

ACTIVITE MUNICIPALE

FINANCES

Comptes de l'exercice 1997 :

Les comptes de 1997 font ressortir les excédents suivants :

- Budget principal :	+ 35 103.49
- Transport scolaire :	+ 2 669.91
- Comité Communal d'Action Sociale :	+ 14 175.19
- Caisse des écoles :	+ 3 155.94
- Assainissement :	+ 38 810.01

Budgets pour 1998 :

Les différents budgets sont équilibrés en dépenses et en recettes comme suit :

- Budget principal :	
* section de fonctionnement :	2 528 847.46
* section d'investissement :	1 826 398.97
- Comité Communal d'Action Sociale :	
* section de fonctionnement :	14 875.19
- Caisse des écoles :	
* section de fonctionnement :	6 055.94
- Assainissement :	
* section de fonctionnement :	191 596.01
* section d'investissement :	80 871.90

Impositions 1998 :

Les taux des quatre taxes ont été réévalués de 1.95%.

	Taux 1997	Taux 1998	Produit 1998
Taxe d'habitation :	9.42 %	9.60 %	150 720
Foncier bâti :	12.13 %	12.37 %	159 697
Foncier non bâti :	23.67 %	24.13 %	166 738
Taxe professionnelle :	10.70 %	10.91 %	207 290

Redevance Assainissement :

La redevance proportionnelle est portée de 1.90 f à 2.00 f par mètre cube. La partie fixe reste quant à elle inchangée à 300 f. par an.

SUBVENTIONS

Commune :

Club des Aînés :	1 000 f
Foyer des Jeunes :	1 000 f
Tennis Club :	1 500 f
Club des Cyclos :	1 500 f
ACCA :	3 000 f (reversement des participations 1997 et 1998)
USC :	3 500 f
Petit Théâtre :	1 000 f
Cantine :	15 000 f
Bibliothèque (départ) :	1 000 f
ADMR Gençay :	2 000 f
APEF Gençay :	2 000 f
AFN :	1 000 f (pour l'achat de plaques)

Communauté de Communes :

Quatre associations à caractère culturel ont quant à elles été subventionnées par la Communauté de Communes :

Clique l'Espérance :	2 000 f
Chorale :	2 000 f
Groupe Folklorique l'Eteurbeuil :	4 000 f
Comité de Jumelage et d'Echanges Culturels :	5 000 f

LOGEMENTS

Presbytère :

Le logement type IV du presbytère laissé vacant par Madame JARRY Georgette est loué à compter du 1^{er} octobre 1998 à Mademoiselle COUSSY Maryse moyennant un loyer mensuel de 1 451 francs. Les loyers des deux logements type II sont augmentés à compter du 1^{er} janvier 1999 et passent de 633 francs à 643.50 francs.

Rue de la Poste :

Le local laissé vacant par la SARL AMBULANCES SUD-VIENNE (départ pour Couture) est loué depuis le 1^{er} décembre à monsieur et Madame DURAND Vincent moyennant un loyer mensuel de 2 129 francs.

Lotissement HLM :

Dans ce lotissement, l'OPAC a réalisé la construction de deux logements type III et de deux logements type IV. Il reste à ce jour un logement type IV disponible. Pour ces constructions, la commune a financé les travaux de viabilisation (voirie, eau, électricité, assainissement) pour un montant de 100 000 francs ; l'OPAC ayant versé en contrepartie une participation de 65 850 francs.

VOIRIE RURALE

Les travaux qui étaient prévus à « Chez-Linet » « Chez-Lebrun » et « Lallier » sont effectués pour un coût de 74 628 francs. Une subvention DGE est accordée pour ces travaux (18 560 f.).

TRAVAUX

- Les anciennes ouvertures du presbytère ont été remplacées par des ouvertures en PVC par l'entreprise MOINEAUD pour un coût TTC de 54 353.51 f. Pour ces travaux, une subvention de l'ADECCEC vient d'être accordée (8 150 f.).
- Deux fenêtres du logement de l'Auberge du Castel ont également été remplacées par l'entreprise BERNARD.
- L'indemnité sinistre proposée par l'assurance suite à l'incendie de l'Auberge du Castel a été acceptée (montant : 180 570 francs) et couvre l'ensemble des travaux à réaliser, hormis la remise aux normes de l'installation électrique. Les travaux sont actuellement en bonne voie.
- Suite au passage de la Commission Départementale de Sécurité et à la réunion tenue à la Sous-Préfecture le 11/12/98, le chauffage actuellement utilisé dans l'Eglise est formellement proscrit et il est demandé le passage d'un organisme agréé pour la vérification des installations électriques, la pose de deux extincteurs supplémentaires et l'installation de blocs de sécurité à chaque sortie.
- Le logement de l'école (de type V) est loué depuis le 1^{er} mai à Etienne BREVET moyennant un loyer mensuel de 2 275 francs. Le coût de la rénovation de ce logement s'élève à 350 000 francs. Les travaux ont été financés par un prêt aidé (PALULOS) de 278 000 francs et par une subvention de 59 250 francs.
- Stade : Les matériaux pour la clôture et la main-courante ont coûté environ 30 000 francs. Ces travaux sont subventionnés par le département à hauteur de 20 000 francs.

ASSAINISSEMENT

Les problèmes d'assainissement chez Monsieur BRIS et chez Monsieur BARRIE ont été réglés et la propriété de Monsieur DELAUNAY (Moulin du bourg) a été raccordée au réseau de tout à l'égout, le tout pour un coût de 21 000 francs.

REPRISE DE PARCELLES COMMUNALES

Le projet « Espace 4^E » nécessitant la reprise de certaines parcelles, la commission a établi un projet de redistribution des lots laissés vacants au 19/09/98.

MATERIEL :

Mairie :

- La Communauté de Communes du Pays Gencéen a commandé pour la Commune une imprimante laser et un traitement de texte.
- Un meuble approprié a été acheté à la Mairie de Ligugé pour le Cadastre (Prix : 2 000 f.).

Entretien :

Un nouveau matériel de tonte a été acquis en début d'année (tondeuse, auto-portée avec coupe avant de 1.80 m, petite tondeuse et débroussailleuse) pour un montant total de 133 350 francs. L'ancien matériel a été repris pour 10 500 francs et le département a accordé une subvention de 40 000 francs.

Agencements divers :

La salle des fêtes a été équipée de deux chambres froides pour un coût de 4 000 francs.

CONTRATS AVEC LA REGIE D'ELECTRICITE

Un contrat de maintenance de l'éclairage public assuré par la Régie prendra effet le 1^{er} janvier 1999. Le coût annuel est de 4 700 francs. Il comprend deux visites périodiques, dépannage et matériel.

Un contrat de maintenance de l'éclairage du stade de football par la Régie a également été conclu pour un montant annuel de 1 000 francs. Il comprend une visite annuelle, nettoyage des projecteurs, mesures d'éclairage. Les éventuels dépannages seront facturés.

PROJET D'ECOLE

Dans le cadre du projet d'école « l'Arbre et la Forêt », un arboretum est créé au plan d'eau. Les enfants, aidés par les enseignants, les employés communaux, des parents d'élèves et des membres du Conseil Municipal, ont planté le 1^{er} décembre 26 arbres fournis par la Commune. Ce projet, qui doit être réalisé sur 5 ans comptera en tout une centaine d'arbres et arbustes.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Depuis la mise en place de la communauté de communes (1^{er} janvier 1997) des réalisations ont vu le jour et de nouveaux projets sont actuellement à l'étude et sur lesquels nous faisons ici un rappel.

CHAMPAGNE St HILAIRE :

- Dossier filière « Lapin »

Objet : Relancer l'élevage du lapin afin de maintenir le niveau d'activité de l'abattoir et ainsi conserver, voire augmenter, la main d'œuvre locale. Le dossier est en-cours d'étude.

BRION

- Une base de chiens d'attelage :

Objet : Création d'une base de chiens d'attelage qui seront occupés de deux manières :

- L'Eté dans notre région pour des circuits de promenades
- L'Hiver pour des circuits de travaux à la montagne

Il est envisagé à terme la création d'une pension pour chiens.

Les bâtiments sont actuellement en cours de construction mais les chiens sont déjà présents.

GENCAY

- Projet d'Hôtel

Objet : Il s'agit d'un projet d'hôtel de 32 chambres en extension de l'hôtel du vieux Château de Monsieur BERCIER. Projet en-cours d'étude.

St SECONDIN

- Salage et séchage de jambons

Le bâtiment construit par la communauté de communes a été rétrocédé en avril 1998 à Monsieur THOUVENIN.

SOMMIERES DU CLAIN

- Atelier Relais

Objet : Atelier relais de mécanique générale qui est en-cours d'aménagement. Il s'agit de l'ancien bâtiment GARNIER. Monsieur BRIMAUD en sera le propriétaire.

LA FERRIERE AIROUX

- Atelier Relais

Objet : Atelier relais de mécanique agricole en-cours d'achèvement. Il s'agit des anciens établissements CHAMPION.

MAGNE

L'étude du parc floral se poursuit.

CHATEAU - GARNIER

- **Projet sur l'eau et l'électricité**

Le projet appelé au départ « Centre des Métiers de l'Eau » qui vous avait été présenté dans la gazette n° 5 de décembre 1997 est devenu au fil des études effectuées dans le courant de l'année 1998 : « ESPACE 4^E » signifiant :

- Ecole
- Entreprise
- Economie
- Emploi

Ce projet sera une plate-forme technique devant accueillir un centre permanent des filières des métiers de l'eau et de l'électricité.

Son implantation est prévue en prolongement du plan d'eau entre les routes de St Secondin et Gençay.

Sa vocation reste inchangée à savoir :

- Pédagogique
- Economique
- Ludique
- Touristique

La communauté de communes a lancé fin août 1998 un avis d'appel public à la concurrence pour la conception et la réalisation. Lors de l'ouverture des plis, c'est le cabinet FAVREAU- BARRANGER de Châtellerault qui a été retenu.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, ce cabinet travaille afin de pouvoir présenter d'ici fin 1998 un avant-projet sommaire.

DECHETTERIE

L'ouverture d'une déchetterie est prévue à la fin du 1^{er} semestre 1999 elle se situera à la LIARDIERE sur la commune de Gençay. Des ramassages réguliers se feront dans nos communes.

Des informations seront diffusées lorsque l'organisation complète sera définie.

INFORMATIONS ECONOMIQUES ET SOCIALES

1- Remboursements de sécurité sociale : La carte VITALE arrive.

La carte à puce VITALE est destinée à remplacer notre carte actuelle d'assuré social. Déjà en service en Bretagne, Champagne-Ardennes et Lorraine, elle est actuellement en-cours de distribution.

Fini les feuilles de soins à remplir et à adresser sous enveloppe timbrée à notre organisme d'assurance.

La carte VITALE sera à présenter à chaque intervention du médecin ainsi qu'à la pharmacie. Ces professionnels en feront l'usage nécessaire et sans intervention supplémentaire de notre part, les remboursements arriveront sur notre compte bancaire ou postal.

Une note d'information donnant les renseignements nécessaires à son utilisation accompagne cette carte.

2- Retraite : Constituez votre dossier à l'avance.

La retraite n'est pas attribuée automatiquement, une demande doit être déposée auprès de l'organisme dont vous dépendez au moins quatre mois avant la prise d'effet de la retraite.

Les assurés qui ont eu une faible activité professionnelle ou qui sont actuellement sans emploi ont tout intérêt à s'y prendre longtemps à l'avance car l'étude de leur dossier sera plus longue en raison de recherches plus approfondies.

Nous vous informons que des permanences vieillesse sont à votre disposition à :

- Gençay : Tous les quinze jours le mardi de 9 h à 11 h (Mairie)
- Civray : Tous les mardis de 13 h 30 à 16 heures (Mairie)

3- L'EURO

Dans un peu plus de trois ans (au 1^{er} janvier 2002) les francs rentreront au musée et les EUROS rejoindront notre porte-monnaie. La monnaie sera alors identique entre les onze pays qui composent l'Union Européenne.

Afin de nous familiariser, plusieurs magasins pratiquent déjà le double affichage des prix sur les produits ou objets de consommation courante.

Le cours de l'EURO (environ 6.50 f actuellement) sera fixé de façon définitive au 1^{er} janvier 1999.

A partir du 1^{er} janvier 2002, le franc n'aura plus cours. D'ici là, essayons de nous habituer...

Indiquer les sources d'information

Rassurer au lieu d'inquiéter

4- La Redevance Télévision

La redevance TV est cette année de 471 francs pour un poste noir et blanc et de 735 francs pour un poste couleur.

Il existe certains cas d'exonération permettant d'échapper au paiement de celle-ci. C'est par exemple le cas si vous remplissez les 3 conditions suivantes :

- Ne pas payer d'impôt sur le revenu en 1998,
- Etre âgé d'au moins 65 ans au 1^{er} janvier 1998 ou, quel que soit l'âge, être invalide ou handicapé au taux minimal de 80%.
- Etre titulaire de l'allocation supplémentaire pour ceux qui ont plus de 65 ans, ou pour ceux qui sont invalides à 80% au moins, avoir un revenu fiscal n'excédant pas 43 550 f. pour une personne seule.

La demande d'exonération doit être adressée au service de la redevance dans un délai de 4 mois à compter de la date de mise en recouvrement.

5- A.D.M.R.

Les correspondants pour Château-Garnier sont :

- Madame Andrée URBAIN : Tél : 05.49.87.74.21.
- Madame Huguette LEOBET : Tél : 05.49.87.86.25.

Une permanence est assurée à l'ancienne mairie de Gençay : salle 6 au premier étage les 2^{ème} et dernier jeudi du mois de 10 heures à midi.

6- Assistante sociale :

Mademoiselle LAURENT Juliette assure une permanence à la mairie de Château-Garnier le troisième lundi de chaque mois de 10 heures à midi.

Vous pouvez aussi la contacter par téléphone à son bureau à Civray au 05.49.87.01.35.

7 – Recensement 1999 :

Du 8 mars au 3 avril 1999 aura lieu en France le recensement de la population. Il s'agira du 33^{ème} recensement depuis 1801, le dernier ayant eu lieu en 1990. Cette vaste opération est organisée par l'I.N.S.E.E. (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) en liaison avec les Mairies.

Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil aux agents chargés de réaliser ce recensement lorsqu'ils vous rendront visite.

ECOLE PRIMAIRE – VIE SCOLAIRE 1998 - 1999

Ce début d'année scolaire a été marqué par :

- Une visite à la Rêverie où les enfants ont reçu un accueil chaleureux et ont été encore une fois gâtés : cadeaux, goûter ...
- La plantation d'arbres au Plan d'Eau avec la participation des élèves. Un goûter offert par la Municipalité et la Coopérative scolaire a redonné des forces à nos jeunes « pépiniéristes » et à tous ceux qui ont prodigué leurs conseils et apporté leur aide. Les Institutrices remercient vivement la Personne qui leur a offert un arbre.
- La projection d'un film sur la nature avec commentaires et explications sur les quatre saisons, la vie en forêt.
- Deux sorties au cinéma de Gençay :
 - vendredi 27 novembre : GS - CP – CE – CM
 - mardi 15 décembre : classe maternelle PS – MS – GS
- La motivation des enfants pour le Téléthon (fleurs, mains, bannière, ...). Plusieurs ont participé avec leurs parents à cette journée (en vélo, en car, à pied...)

Au cours de l'année vont se poursuivre les activités liées au projet : « La Forêt ».

- sortie en forêt de Chauvigny
- visite d'un atelier de menuiserie...

Avec toutes les activités réalisées, le temps passe vite et Noël a été l'occasion pour Petits et Grands de préparer le traditionnel « Arbre de Noël » qui a eu lieu le samedi 19 décembre 1998, à la salle des fêtes.

Heureux de voir leur Ecole s'animer et s'ouvrir sur le monde extérieur, les Enfants et le Personnel Enseignant souhaitent à toutes et à tous un JOYEUX NOEL et leurs meilleurs vœux pour l'année 1999.

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Clique L'Espérance

Avec ses quinze musiciens dont son petit nouveau Nicolas LÉBOUCHER, la clique a effectué cette année 5 sorties (l'Isle Jourdain, Charroux, Pressac, Romagne (2 fois)) et s'est produite sept fois bénévolement (Répétition publique, 8 mai, fête de la musique, fête de l'école, foire de la Saint Maurice, 11 novembre et Téléthon).

Si le nombre des prestations ne semble pas énorme, il nécessite toutefois un nombre important de répétitions qui se déroulent les vendredis soirs à 21 heures à la salle des fêtes.

La fête de la musique organisée avec l'Eteurbeuil se déroulant le même jour que la fête de la Saint Jean à Joussé n'a pas connu le même succès que l'an dernier.

Le loto pourtant doté de supers lots n'a pas non plus fait recette.

Si l'association a un souhait à émettre pour 1999, c'est bien que des jeunes ou moins jeunes viennent nous rejoindre et profitent de l'ambiance de notre petit groupe.

Plan d'eau

L'association de gestion du Plan d'eau, avec un budget avoisinant les 120 000 francs, a réalisé une excellente saison. Les bénévoles de l'association ont été mis à rude épreuve, vu la très forte fréquentation au camping et le nombre toujours croissant des séjours de camps de vacances.

Afin de fournir un abri aux jeunes de ces camps de vacances, deux tentes ont été acquises en début de saison pour un coût de 12 000 francs. Jusqu'alors, les sanitaires du camping semblaient suffisants, mais cette année, avec une moyenne de vingt caravanes depuis juin, des travaux devenaient indispensables. Quelques bénévoles avec l'aide d'artisans se sont attelés à la tâche et c'est ainsi que les sanitaires ont été rénovés (2 douches, 1 chauffe-eau 1 évier supplémentaire, installation du chauffage dans le bâtiment et remise aux normes de l'installation électrique) pour un coût de près de 25 000 francs.

La pêche, cette année encore, reste excédentaire avec un empoissonnement qui a coûté 16 500 francs pour une recette de 24 000 francs (plus de 650 cartes).

L'emploi de jeunes du 15 juin au 31 août (coût : 25 000 francs) a permis de libérer les bénévoles et d'assurer une présence indispensable pour satisfaire les 15 000 à 20 000 personnes qui fréquentent le site.

Des enquêtes réalisées cet été font ressortir que la grande majorité des touristes sont satisfaits du plan d'eau, notamment pour sa propreté ; La critique qui ressort le plus souvent étant le manque de tables de pique-nique.

Pour la saison prochaine, si l'empoissonnement doit être moins coûteux qu'en 1998 (la pêche de l'étang d'alevinage a permis de déverser une tonne de poisson dans le grand étang) d'importants achats sont à prévoir (Pédalos, jeux pour enfants, etc.)

Groupe l'Eteurbeuil

Compte-rendu activités 1998 :

Spectacles : Comme chaque année, le groupe a effectué quelques spectacles dans le cadre de son activité purement folklorique. Le 21 juin : Joussé à l'occasion de la fête de la Saint – Jean. Le 26 juin : Migné Auxances à une magnifique fête des bateaux fleuris.

Animation locale : En ce qui concerne sa mission d'animation locale, l'Eteurbeuil a :

- Participé le 24 janvier 98 à la répétition publique organisée par le Comité des Fêtes. A cette occasion nous avons pu apprécier les prestations de la Clique et de la Chorale de Château-Garnier ainsi que de la formation musicale de Saint Maurice la Clouère. Très bonne idée du Comité des fêtes et soirée conviviale réussie malgré le manque d'affluence.
- Organisé en commun avec la Clique l'Espérance la fête de la musique du 20 juin.
- Organisé en commun avec dix associations locales la traditionnelle journée de folklore International qui a eu lieu le 19 juillet. Nous avons accueilli cette année la Géorgie et la Bolivie. Nous remercions l'ensemble des associations qui se sont associées à l'organisation et en particulier les personnes qui nous ont apporté leur soutien à quelque titre que ce soit (Sponsors et bénévoles notamment).
- Participé le 15 août aux jeux Inter-Communes organisés par le foyer des jeunes.
- Participé le 5 décembre au Téléthon organisé par les Cyclos.

Echanges Internationaux : Le groupe a organisé un voyage en Allemagne du 1^{er} au 8 août 98 à l'occasion des 20 ans de Jumelage avec le Volkstanzgruppe d'Erfurtshausen. Compte tenu du manque de participation, le trajet en autobus a bien failli être annulé au dernier moment, ce qui aurait été très regrettable pour l'ambiance. Aussi nous remercions très chaleureusement les anciens membres du groupe, les membres du Comité de Jumelage et les quelques personnes de CHATEAU GARNIER qui se sont joints à nous pour ce séjour très réussi de l'avis de tous les participants. Le programme sur place était intéressant et bien équilibré, ce qui nous a permis de passer une semaine agréable.

Naissances : L'Eteurbeuil se réjouit de deux heureux événements avec les naissances de Julie RIBARDIERE et de Aude RANGER. La famille s'agrandit mais que de filles ...

Projets 1999 :

Cette année sera importante pour le groupe puisque créé officiellement le 1^{er} septembre 1959, l'ETEURBEUIL aura 40 ans en 1999 et cet anniversaire sera dignement fêté. D'autre part, nous recevrons en même temps nos amis d'ERFURTSHAUSEN pour le retour de nos 20 ans de jumelage. Ces trois manifestations auront lieu le samedi 31 juillet et le dimanche 1^{er} août 1999 à l'occasion de notre fête annuelle de Folklore International.

Pour la pérennité des spectacles et pour envisager la réalisation de projets de plus grande envergure, une augmentation significative de notre effectif est indispensable. Bien que déjà très largement formulé dans le passé et malheureusement sans succès, nous lançons un nouvel appel aux personnes qui seraient intéressées à nous rejoindre.

Information :

L'assemblée générale du groupe aura lieu le samedi 6 février 1999 à 18 heures. En attendant, nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour 1999.

Le Petit Théâtre

Toute la troupe du Petit Théâtre a été touchée par les bouquets d'applaudissements qui ont accompagné la pièce « Un bouquet de fleurs » ainsi que le spectacle des jeunes acteurs et danseurs qu'elle a eu le plaisir de vous présenter.

C'est avec bonne humeur que petits et grands ont repris le chemin des répétitions depuis septembre afin de vous offrir un spectacle de danses et pièces comiques les :

- samedi 13 mars 1999 à 20 h 30
- dimanche 14 mars 1999 à 14 h 30
- vendredi 19 mars 1999 à 20 h 30
- samedi 20 mars 1999 à 20 h 30

Lors de son assemblée générale du 19 juin 1998, la troupe a accueilli deux nouvelles actrices : Estelle ROYER et Lydie TROMAS mais a regretté la démission de Jean et Sylvie METAYER de leurs fonctions au niveau du bureau.

Pour combler les postes à pourvoir, les membres de l'association se sont réunis pour élire un nouveau bureau :

- Présidente : Hélène JARRY
- Vice-Président : Jean Michel LAFRECHOUX
- Trésorière : Eliane BARREAU
- Secrétaire : Sylvie HUVELIN
- Membres : Thierry BACHELIER, Delphine BLANC, Cécile
HEBRAS, Hélène HEBRAS, Sébastien LAFRECHOUX, Sylvie
METAYER, Martine ROUCHER, Estelle ROYER, Laurent
SAULNIER, Lydie TROMAS.

Sachant que pour une troupe de dix acteurs, un spectacle a besoin d'autant de personnes autour d'eux pour exister, nous remercions Christelle, Jean et Patrick, les barmans, les souffleuses, les mamans pour la confection des gâteaux et Mona Flor pour les plantes vertes.

Nous n'oublions pas la Mairie pour le prêt gracieux de la salle des fêtes pour les répétitions.

Toute l'association se joint au bureau pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et une heureuse année 1999 et vous donne rendez-vous en mars prochain.

Comité de Jumelage

En mars 1998, une délégation du Comité de Jumelage s'est rendue à Friburg en Allemagne pour y rencontrer nos amis de Rossdorf, Erfurtshausen, Tuoro Sul Trasiméno, et Tragwein. Cette réunion avait pour but de conforter nos échanges pour les années à venir.

Du samedi 1^{er} août au dimanche 9 août 98, quelques membres du Comité de Jumelage ont accompagné le Folklore et quelques personnes de Château-Garnier au voyage en Allemagne. Durant ce séjour, nous avons fêté le 20^{ème} anniversaire du jumelage avec Erfurtshausen. La cérémonie officielle s'est déroulée le vendredi 7 août en présence du Maire d'Amöneburg, de notre ami Ralph BIEDERMANN (ancien Maire), du Maire et du Président du Comité de Jumelage de TUORO, du Maire de TRAGWEIN, et du Président du Comité de Jumelage de CHATEAU GARNIER.

Le séjour a été fort agréable pour tout le monde et certaines personnes qui se rendaient pour la première fois à ERFURTSHAUSEN ont été surprises de l'accueil qui leur été réservé. (Bien que n'aimant pas la bière en France, elles ont apprécié la « Licher » et aussi le Schnaps.

En juillet 1999, une rencontre est prévue à CHATEAU GARNIER pour le 20^{ème} anniversaire avec une délégation de TRAGWEIN et de TUORO avec la présence de nos amis d'ERFUTSHAUSEN.

Nous comptons sur la population de CHATEAU GARNIER pour les accueillir et les héberger.

Des réunions d'information seront prévues pour organiser cette manifestation.

Le Foyer des Jeunes

« ZOUKEZ, ZOUKEZ » Nous étions plus de 160 à danser dans la nuit du 4 au 5 avril 1998. Quel succès pour cette première soirée sur le thème des Antilles ! Nous sommes très satisfaits d'avoir réussi à motiver autant de personnes des communes avoisinantes.

La visite à EURODISNEY a enthousiasmé autant les grands que les petits. Tout était au rendez-vous pour que cette journée soit une réussite ; le soleil, la bonne humeur, et en n'oubliant pas les oreilles de MICKEY.

Le monde de DISNEY reste toujours un monde féerique de 7 à 77 ans.

Notre traditionnelle Fête de la BIÈRE a connu le même succès que les années précédentes et nous remercions tous les participants ainsi que toutes les personnes qui nous ont aidé à organiser cette manifestation.

LE FOYER DES JEUNES vous donne rendez-vous l'année prochaine pour une FÊTE DE LA BIÈRE un peu particulière. Nous accueillerons le groupe COCKTAIL TRIO qui a pour chanteur un castelgarnierois : Alain MOINEAUD.

Nous vous attendons très nombreux et nous comptons sur vous tous pour leur réserver le meilleur accueil.

Les Cyclos

L'avantage (d'aucuns diront l'inconvénient !!!) du fonctionnement d'un club de Cyclotourisme, est que les saisons ne se terminent jamais. Au printemps, avec les premiers rayons de soleil, nous remontons sur nos deux roues pour parcourir les routes de nos campagnes en participant à des randonnées organisées par d'autres clubs. Ceci nous occupe les dimanches jusqu'à l'arrivée des fortes chaleurs, où là, nous préférons regarder au frais les arrivées des étapes du Tour de France sur le petit écran.

A l'automne, quelques semaines après l'ouverture de la chasse, nous osons nous aventurer sur les chemins au guidon de nos VTT's.

Enfin, pour conserver la (les) forme(s) pendant l'hiver, quand vraiment, la température est trop basse nous effectuons des randonnées pédestres.

Ainsi donc passent les années, du cyclotouriste « standard ».

Pour nous, LES CYCLOS DE CHATEAU GARNIER, le ... standard ne nous suffit pas ... !!

Rappelons nous :

Dès la début février, les 25 licenciés que nous sommes, (14 à la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT) et les 11 membres bienfaiteurs) avons tout d'abord lancé le traçage de parcours permanents de randonnées pédestres (1 de 13 kms et un de 18 kms) ; ensuite le gros du travail a consisté à l'organisation de la 2^{ème} CASTELGARNIEROISE, qui s'est traduit le 24 mai dernier par un énorme succès puisque pas moins de 350 randonneurs (Marcheurs, Vetétistes et Cyclos routiers) nous ont honoré de leur présence, avec notamment la venue d'écoles de jeunes des 4 coins de la région.

A peine remis de nos émotions, nous organisons en septembre une journée de rencontre avec le sympathique club des CYCLOS DE MONTMORILLON. A l'heure actuelle, juste avant de mettre sous presse, nous nous affairons, avec le soutien et la participation active de plusieurs associations de CHATEAU GARNIER (La Clique, l'Eteurbeuil, le Foot, les Ecoles, le Petit Théâtre, les Aînés ruraux et d'autres) à la préparation du TELETHON 98.

Gageons que cette journée, placée sous le signe de la solidarité et de la bonne humeur rencontre un vif succès. Nous terminons enfin l'année avec le traditionnel LOTO organisé conjointement avec le TENNIS.

Pour 99, nous ne comptons pas nous arrêter en si bon chemin puisque un programme déjà chargé se profile.

- Achat de maillots aux couleurs du CLUB (les Festina ont vécu... !!) ;
- Organisation de la 3^{ème} CASTELGARNIEROISE Marche et VTT le 7 mars 99 ;
- Week-end en Auvergne à l'Ascension ;
- Tracé de nouveaux parcours permanents pour le VTT.

Sans oublier toutes nos rencontres très amicales qui à chaque fois rapprochent un peu plus la bande de copains que nous sommes.

Alors, vous qui aimez la nature, le sport (un peu), l'action (beaucoup) la bonne ambiance (passionnément) n'hésitez pas à nous rejoindre ...

Comité des Fêtes

Les diverses manifestations organisées par le comité des fêtes durant l'année 1998, ont été satisfaisantes tant sur le plan de la fréquentation que des résultats financiers.

C'est ainsi que la soirée musicale en répétition publique a connu un bon succès malgré une météo peu clémente bien que normale compte tenu de la date retenue. Il a été réalisé un profit de 1 214.83 f. qui a été réparti à parts égales entre les associations ayant animé la soirée et le comité des fêtes.

Qu'il nous soit permis de renouveler nos remerciements :

- A la chorale de Château-Garnier
- A la Clique l'Espérance de Château-Garnier
- Au groupe folklorique l'Eteurbeuil de Château-Garnier
- Et à la formation musicale La Liberté de St Maurice la Clouère

Le dimanche 1^{er} mars 1998, nous avons organisé, en collaboration avec les Anciens d'A.F.N., un LOTO dont le résultat financier de : 2 631.50 f. a réjoui les deux trésoriers concernés. Devant ce succès, nous allons récidiver en 1999.

Après quelques tâtonnements, la course cycliste a été fixée au dimanche 17 mai, ce qui a permis à notre 27^{ème} grand prix de Château-Garnier d'enregistrer près de 70 engagements et de connaître une course très animée sur un circuit désormais classique mais dont nous devons améliorer la qualité sur le plan du revêtement notamment. Le bilan légèrement déficitaire (268.08 f) n'a rien d'anormal pour ce type de manifestation que nous nous proposons de reconduire en 1999 à la même date.

Si la météo était peu clémente en début d'année, que dire de la tempête qui a sévi dans la nuit du 27 septembre 1999 !!!

Le grand chapiteau a été couché par le vent et les stands devant accueillir les exposants ont perdu la plus grande partie de leurs bâches de couverture dont 420 m² ont été quasiment détruits. Leur remplacement a été à la charge du Comité des fêtes pour 50%, le Comité des Fêtes de LUCHAPT (propriétaire des stands) prenant en compte les 50% restants.

Ce déchaînement des éléments a non seulement gravement perturbé l'organisation, mais a nui également à la présence des exposants puisque 40% d'entre eux n'ont pu être des nôtres ce jour là.

Tous ces contretemps n'ont pas empêché notre CLIQUE L'ESPERANCE et la BANDA DE SMARVES, d'animer notre foire, avec un détour par LA REVERIE, de façon magistrale pour le plus grand plaisir de tous. Les diverses animations et les manèges ont été appréciés par un très important public et malgré tous les problèmes rencontrés, nous pouvons dire que la 3^{ème} édition de notre Foire de la Saint Maurice a été un succès, que tous les acteurs en soient très sincèrement remerciés.

Le résultat financier de 6 613.19 f. intègre la subvention de 6 500 f. accordée par la Région POITOU-CHARENTES. Celle-ci, de ce fait, couvre l'investissement de 6 000 f. effectué par le Comité des Fêtes en collaboration avec l'Association de Gestion de Plan d'Eau et le Foyer des Jeunes, dans l'achat de 4 tentes de 40 m² chacune pour une somme totale de 24 000 f., nous évitant ainsi la location de plusieurs chapiteaux pour nos différentes manifestations.

Devant de tels résultats pour l'année 1998, nous ne pouvons que dire un GRAND BRAVO et un IMMENSE MERCI à celles et à ceux qui, par leurs actions, ont permis la réalisation de toutes ces manifestations.

En cette fin d'année nous voudrions terminer ce compte-rendu en souhaitant à toutes et à tous de joyeuses fêtes de Noël et en leur présentant nos meilleurs Vœux 1999.

U . S . C

L'Union Sportive Castelnarriéroise a engagé pour la saison 1998-1999 :

- Trois équipes Seniors évoluant :
 - * Equipe fanion en Promotion de 1^{ère} division
 - * Equipe 2 en Deuxième division
 - * Equipe 3 en troisième division
- Une équipe de moins de treize ans (à 11)
- Une équipe de Benjamins (à 7)

En ce qui concerne les performances des équipes Seniors, le point à la mi-saison est globalement très satisfaisant. En effet, l'équipe 1, deuxième au classement à deux points seulement du premier est pour l'instant dans la course pour la montée en division supérieure et parallèlement à cela est toujours qualifiée en coupe du District.

L'équipe 2 qui a connu un début de saison très difficile s'est nettement reprise sur les deux dernières rencontres ce qui lui permet de se replacer vers le milieu de tableau. Compte tenu de la présence dans la poule de nombreuses équipes premières, nul doute que ce sera difficile jusqu'au bout.

L'équipe 3 a effectué une première phase de championnat brillante, obtenant un classement qui lui permet d'évoluer sur la fin de saison au niveau supérieur compte tenu de la nouvelle organisation de ce championnat de troisième division. Ce sera bien sûr plus difficile à compter de janvier mais aussi plus intéressant et de toute façon sans aucun risque de relégation.

L'équipe des moins de 13 ans qui est en commun au niveau cantonal avec Champagné, Sommières et Usson compte une quinzaine de joueurs et l'équipe de Benjamins est autonome mais avec un effectif de 10 joueurs seulement (Championnat à 7). Les résultats ne sont pas excellents hormis la première place des Benjamins au terme de la poule de brassage. Toutefois, l'important est d'engager des équipes pour nos jeunes en vue d'assurer au mieux l'avenir du club. Il faudrait cependant une meilleure participation des adultes (Parents, dirigeants et joueurs) à l'encadrement de ces jeunes.

Le club se réjouit de l'arrivée en début de saison du nouvel Entraîneur - Joueur, Didier RETAILLEAU dont le travail est déjà très concret et qui semble apporter ce petit plus qui nous manquait dans le jeu. Les bons résultats évoqués ci-dessus, en particulier ceux de l'équipe première, sont la conséquence logique de la rigueur et de la discipline imposée par l'entraîneur mais aussi d'une bonne participation aux entraînements ce dont les joueurs doivent être félicités et nous les encourageons à continuer dans ce sens.

Le club remercie par ailleurs le conseil municipal et les employés communaux pour les différentes interventions qui ont été programmées et effectuées en vue de l'amélioration des installations au stade. On note en particulier l'arrosage de début de saison, l'acquisition de matériel et la pose des main-courantes, l'entourage et l'éclairage.

Il est malheureusement à déplorer la continuité des cambriolages au stade entraînant outre les vols, la dégradation de nos installations ce qui cause un préjudice financier mais aussi moral pour les nombreux bénévoles qui s'investissent.

L'ensemble du club se joint au Président pour vous souhaiter de bonnes fêtes de Noël ainsi qu'une Bonne et Heureuse année 1999 et vous invite à venir nombreux encourager nos équipes en vue de la victoire finale.

Jean Bernard GUIGNER

CALENDRIER DES FETES 1999

JANVIER	FEBVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
<p><u>DIMANCHE 10 JANVIER</u> GALETTE DES ROIS DU FOOT</p> <p><u>DIMANCHE 17 JANVIER</u> LOTO DE LA CHASSE</p> <p><u>SAMEDI 23 JANVIER</u></p> <p><u>SAMEDI 30 JANVIER</u> BANQUET DE LA CHASSE</p> <p><u>DIMANCHE 31 JANVIER</u> CONCOURS DE BELOTE CYCLOS ET TENNIS</p>	<p><u>SAMEDI 6 FEVRIER</u> LOTO DU FOOT</p> <p><u>DIMANCHE 14 FEVRIER</u> ASSEMBLEE GENERALE DU PLAN D'EAU + BANQUET</p> <p><u>SAMEDI 20 FEVRIER</u> SOIREE KARAOKE DU FOYER DES JEUNES</p> <p><u>DIMANCHE 28 FEVRIER</u> ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DE JUMELAGE LOTO DU COMITE DE JUMELAGE PLUS FOLKLORE</p>	<p><u>DIMANCHE 7 MARS</u> LOTO DU COMITE DES FÊTES PLUS A.F.N</p> <p><u>DIMANCHE 14 MARS</u> CONCOURS DE BELOTE DES AINES RURAUX</p> <p><u>SAMEDI 20 MARS</u> THEATRE</p> <p><u>DIMANCHE 21 MARS</u> THEATRE</p> <p><u>VENDREDI 26 MARS</u> THEATRE</p> <p><u>SAMEDI 27 MARS</u> THEATRE</p>	<p><u>SAMEDI 3 AVRIL</u> OUVERTURE PÊCHE PLAN D'EAU 3-4-5 Pâques</p> <p><u>DIMANCHE 18 AVRIL</u> THE DANSANT DES AINES RURAUX</p> <p><u>SAMEDI 24 AVRIL</u> SOIREE DES ECOLES</p>	<p><u>SAMEDI 8 MAI</u> TOURNOI TENNIS ET FOOT</p> <p><u>DIMANCHE 16 MAI</u> COURSE CYCLISTE</p> <p><u>DIMANCHE 23 MAI</u> JOURNEE CYCLOS, VTT, MARCHÉ PLUS REPAS</p> <p><u>DIMANCHE 30 MAI</u> PETANQUE DU PLAN D'EAU ET DES ECOLES</p>	<p><u>SAMEDI 5 JUIN</u> TOURNOI DES JEUNES</p> <p><u>DIMANCHE 6 JUIN</u> TOURNOI DE SIXTE</p> <p><u>SAMEDI 12 JUIN ET DIMANCHE 13 JUIN</u> CHAMPIONNAT AEROGLESSEUR PLAN D'EAU</p> <p><u>SAMEDI 19 JUIN</u> FÊTE DE LA MUSIQUE CLIQUE, ÉCOLE, FOLKLORE</p> <p><u>SAMEDI 26 JUIN</u> FINALE DE TENNIS</p> <p><u>DIMANCHE 27 JUIN</u> FÊTE DES ÉCOLES</p>
JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
<p><u>DIMANCHE 4 JUILLET</u> MECHOU DU FOOT</p> <p><u>MERCREDI 14 JUILLET</u> CONCOURS DE PETANQUE DU PLAN D'EAU ET DES ECOLES</p> <p><u>DIMANCHE 18 JUILLET</u> MANIFESTATION FOLKLORIQUE</p>	<p><u>DIMANCHE 8 AOUT</u> PETANQUE DU FOOT</p> <p><u>SAMEDI 14 AOUT ET DIMANCHE 15 AOUT</u> FÊTE DE LA BIERRE FOYER DES JEUNES</p> <p><u>SAMEDI 28 AOUT ET DIMANCHE 29 AOUT</u> BALL TRAP</p>	<p><u>DIMANCHE 26 SEPTEMBRE</u> FOIRE DE LA ST MAURICE</p>	<p><u>DIMANCHE 3 OCTOBRE</u> LOTO CANTINE</p> <p><u>DIMANCHE 17 OCTOBRE</u> LOTO FOLKLORE+PÊCHE</p>	<p><u>DIMANCHE 7 NOVEMBRE</u> LOTO DE LA CLIQUE</p> <p><u>DIMANCHE 21 NOVEMBRE</u> LOTO DES AINES RURAUX</p> <p><u>DIMANCHE 28 NOVEMBRE</u> CONCOURS DE BELOTE DE LA CANTINE</p>	<p><u>SAMEDI 4 DECEMBRE</u> TELETHON CHOUROUTE DU FOOT</p> <p><u>DIMANCHE 12 DECEMBRE</u> LOTO CYCLOS ET TENNIS</p> <p><u>SAMEDI 18 DECEMBRE</u> SAPIN DE NOËL DES ÉCOLES</p>

ETAT CIVIL

Naissances :

- CARTIER	Charly René Etienne André	5 janvier
- RIBARDIERE	Julie	9 juin
- ROUET	Guillaume Nicolas	6 octobre
- BUGEON	Juliette Lucie Andrée	14 novembre
- BAUDET	Anaïs	18 novembre

Mariages :

- SAURY Martin et KERN Ingrid	25 juillet
- BIBAULT Michel et ALASTRA Sylvie	1 ^{er} août
- SAUZE Eric et CHEVAIS Sandrine	8 août
- PAILLET Jacky et FOUSSIER Nadine	29 août

Décès .

- CHAPITREAU	Jeanne Louise Camille (Vve BIRE)	8 février
- MORICHEAU	Marguerite Alix (Vve PETIT)	21 février
- DORLAC	Camille	24 février
- BOURGEOIS	Jacques	19 février
- GUIGNER	Marie (Vve MAGNAN)	21 février
- VIGNAUD	Eliane Yvonne (Vve DEVERGE)	7 mars
- BAUDINIÈRE	Eugénie Julienne (Vve ROUSSEAU)	25 mars
- GRUGEAU	René	9 avril
- LOUIS	Sophie Hélène Valentine (Vve DELAGRAVE)	13 avril
- DELAGE	Odette Eugénie (Vve BESNARD)	10 juin
- BAUDON	Marie Valentine (Vve COMPAIN)	30 juin
- RONDEAU	Lucien	2 juillet
- BAUDE	Yvonne (Vve BONNEMIN)	18 juillet
- BONNEAU	Marthe Louise (Vve BOURDIN)	19 août
- BOURDIER	Marie Denise (Vve MARNAIS)	24 octobre
- DERUELLE	Eugène Reneld	6 novembre
- PEUPLE	Jacqueline (Vve GROUSSARD)	21 novembre
- HODDE	Pierre	22 novembre
- PERRAULT	Adrienne (Epe TEXIER)	09 décembre
- THOMAS	Jeannine (Epe BERNARD)	21 décembre

